



Budget 2020 :

**UN BLOCAGE DES SALAIRES INACCEPTABLE
LA FONCTION PUBLIQUE EST, UNE FOIS DE PLUS,
LA VARIABLE D'AJUSTEMENT !**

Venez vous informer
à une **ASSEMBLÉE DU PERSONNEL**
des **SERVICES PUBLICS et SUBVENTIONNÉS**
le **MARDI 5 NOVEMBRE à 20h00**
à la **SALLE DU FAUBOURG (Terreaux-du-Temple 8, Genève)**

LES RAISONS DU DÉFICIT :

- Les rentrées fiscales des entreprises diminuent (moins 407 millions entre 2018 et 2020) suite au nouveau système d'imposition des entreprises RFFA voté par le peuple
- L'accroissement, le vieillissement et la paupérisation de la population nécessitent l'engagement de personnel au sein de la fonction publique, en particulier dans les domaines de la santé, de l'enseignement et du social
- L'indispensable politique d'investissement pour développer les infrastructures de mobilité et les mesures à prendre liées à l'environnement

Des postes indispensables (412) sont enfin créés,
mais c'est uniquement la fonction publique qui les finance
par le blocage des annuités 2020 et 2022
par la suppression de l'indexation des salaires au coût de la vie jusqu'en 2023
par la suppression du doublement du dernier salaire lors du départ à la retraite

CE DÉFICIT CHRONIQUE fait réagir et de nouveaux projets de loi

- **de frein à l'augmentation des charges et**
- **de freins aux engagements de personnel ont été déposés**

ainsi pour toute nouvelle dépense ou création de postes il faut des économies équivalentes

Ceci va inévitablement se reporter sur les prestations de l'État et accroître la pression sur le personnel de la fonction publique, alors même qu'il est indispensable de mettre en œuvre une politique d'investissement, actuellement bien insuffisante, pour répondre aux défis environnementaux et à l'augmentation de la population

**NOUS REFUSONS CETTE POLITIQUE DE DEMANTÈLEMENT
LARVÉE DE L'ÉTAT et de ses PRÉSTATIONS**

**SCORE
J'ADORE !**

**SCORE 2021 :
C'EST DEMAIN ?**

**SCORE
J'ABHORRE !**

POUR LES 10 ANS DU PROJET SCORE,

le Conseil d'État va publier une nouvelle version de SCORE sur laquelle vos associations et le CARTEL vont devoir prendre position.

Lors de l'Assemblée du Personnel du 5 novembre (20h Salle du Faubourg)

Vous trouverez des débuts de réponses aux questions suivantes et vous pourrez exprimer vos interrogations suite à une présentation du Groupe de travail Score.

Comment seront calculées les annuités ?

Nos emplois sont-ils colloqués de façon transparente ?

Est-il possible de contester la collocation d'une fonction ? et de la réévaluer à l'avenir ?

Les hauts salaires vont-ils y gagner et les bas salaires y perdre ?

Comment se passera la transition entre le système actuel et SCORE ?

Que vont devenir nos indemnités ?

Dans quels services et quelles fonctions seront les gagnant.e.s et les perdant.e.s ?

Est-il possible d'améliorer SCORE ou est-il à prendre ou à laisser ?

Si le CARTEL s'oppose au projet, quelle stratégie adopter ?

Toutes les institutions subventionnées adopteront-elles SCORE ?

La cohérence de la courbe dépend-elle du versement des annuités ?

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur SCORE sans avoir jamais osé le demander

Assemblée du personnel de l'État et du secteur subventionné

5 novembre 2019 – 20h00 – à la salle du Faubourg